



REPUBLIQUE DU BURUNDI
Commission Electorale Nationale Indépendante



CENI

Point de presse animé par le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante du Burundi au sujet du nouveau Calendrier des élections de 2015.

1. La Commission électorale nationale indépendante, appuyée par ses partenaires, déploie d'énormes efforts pour préparer des élections inclusives, démocratiques, libres et transparentes. Ces efforts ont débuté par le dialogue participatif de mars 2013 au siège du Bureau des Nations Unies au Burundi et se sont poursuivis en mai de la même année au chef-lieu de la Province de Kayanza pour notamment lancer la réforme du cadre légal des élections.
2. Fidèle à sa tradition d'écoute, la Commission électorale a renforcé son action et multiplié ses décisions pour promouvoir l'inclusivité de tous les courants politiques qui souhaitent prendre part aux élections de 2015.
3. La CENI remercie en particulier le Gouvernement du Burundi, les partenaires techniques et financiers et le Programme des Nations Unies pour le Développement pour l'appui technique, matériel et financier et les conseils prodigués pour favoriser la préparation inclusive des élections et la naissance des coalitions des partis politiques et des listes de candidats indépendants.
4. La présence de la Mission d'observation des Nations Unies (MENUB) nous encourage. Cette mission convenue entre les Nations Unies et le Gouvernement du Burundi vient contribuer aux efforts de renforcement de la culture démocratique dans notre pays.

« Ensemble pour les élections démocratiques : libres, apaisées, inclusives et transparentes »

Certes les principes démocratiques de base sont les mêmes pour tous les pays ; néanmoins, force est de reconnaître que les trajectoires politiques, historiques, sociales et économiques diffèrent d'un pays à un autre. Dans chaque société, bâtir la paix et la démocratie reste un processus long et exigeant.

5. La Commission électorale a beaucoup apprécié l'accompagnement technique, matériel et financier de tous les pays et organisations amis du Burundi.

6. Au-delà des enjeux qui entourent le processus de 2015, la majorité des Burundais souhaite aller aux élections pour soutenir la dynamique de paix, de sécurité et de stabilité du pays et de la région. Les partenaires électoraux doivent tout faire pour respecter cette volonté.

Pour cette raison et pour bien d'autres, la Commission électorale encourage l'arrivée et le retour de tous les observateurs régionaux et internationaux qui avaient depuis longtemps programmé d'être présents au Burundi. Ce sera un signe fort de solidarité de la communauté internationale dont fait partie le Burundi.

7. Dans le processus d'accréditation des observateurs qui l'ont demandé, la Commission électorale a déjà préparé les accréditations de portée nationale pour plusieurs institutions et organisations nationales et internationales. Il s'agit notamment de : 90 accréditations pour la Mission d'observation électorale de l'Union européenne ; 122 pour la Mission électorale des Nations Unies au Burundi ; 13 pour l'ONG locale ACOPA ; 5 pour l'association Initiatives et Changement Tugenderubuntu ; une(1) pour le Consulat du Canada ; 8 pour l'OLUCOME ; 14 pour l'ONG locale ANAPREPAG ; 12 pour l'Ambassade du Kenya à Bujumbura ; 226 pour l'ONG locale ONELOP ; 12 pour l'Association des Parlementaires Européens pour l'Afrique/AWEPA ; 9 pour la Ligue Izere NTIWIHEBURE ; 5 pour le Ministère Africain pour la Compassion ; 229 pour le QPN ; 4 pour la Commission électorale de l'Ouganda et 6 pour le Centre Carter.

D'autres lettres de demandes d'accréditations nationales sont en cours de traitement au siège de la CENI tandis que les accréditations de portée locale sont délivrées par les Commissions électorales provinciales et communales indépendantes.



8. Le nouveau Calendrier électoral invite tous les Burundais inscrits, jeunes, femmes et adultes à s'engager dans la voie des urnes pour renouveler les institutions dirigeantes du pays. Car une élection est un moment historique et rare au cours duquel les citoyens décident de confier leur destin à des hommes et à des femmes pour les représenter. Chers électrices, chers électeurs, chers élèves et étudiants inscrits au rôle, votre voix compte. Chaque voix compte.
9. C'est pourquoi la Commission électorale nationale indépendante rappelle à tous les électeurs inscrits que le retrait des cartes d'électeur se poursuit travers le pays au siège de chaque commission électorale communale indépendante(CECI).
10. Je voudrais enfin demander à tous les partenaires sociaux et politiques nationaux de comprendre que la voie des élections est la seule voie royale vers la paix, la sécurité et la stabilité du Burundi et de la région.

Avec la volonté et l'engagement de tous et de chacun, cette voie est possible aujourd'hui et demain. Allons tous aux élections !

Merci à toutes !
Merci à tous !

